



Mairie de Clavans en Haut Oisans 38 142

INFORMATION

Elections municipales partielles en cours

Mis à jour le 27/09/2024

Élections municipales partielles complémentaires de Clavans en Haut-Oisans les 13 octobre et 20 octobre 2024

- Arrêté portant convocation des électeurs :

Pas de 1er tour de scrutin

Dans le cadre des élections municipales partielles de notre commune organisée en octobre prochain, aucune déclaration de candidature n'a été enregistrée en préfecture, pour le premier tour de scrutin.

Nous vous rappelons que l'absence totale de candidature fait obstacle à l'organisation du 1er tour de scrutin fixé le 13 octobre 2024.

Nous vous informons de l'organisation du second tour, même en l'absence de candidats au 1er tour.

Les déclarations de candidatures pour ce second tour devront être déposées en Préfecture à compter du lundi suivant le 1er tour de scrutin, soit le 14 octobre 2024 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h30 et le mardi 15 octobre 2024 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h.

Prendre rendez-vous par téléphone au 04.76.60.32.86

Toutes les informations et les documents nécessaires aux candidats sont disponibles sur le site internet de la Préfecture :

<https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Citoyennete/Elections/Elections-politiques/Municipales/Etre-candidats-a-organiser-des-elections-municipales-partielles/A.-Candidats-communes-de-moins-de-1000-habitants>